

SOLDES !



MédiaChartres soutien le monde médical

« Déjà » pour certains, « enfin » pour d'autres (...) L'heure des soldes d'été 2023 à bientôt sonnée, **MédiaChartres** vous rappelle quelques conseils rudimentaires.

INFOS –



D'après une directive Européenne,

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32019L2161>

qui date de **Mai 2022**. Désormais, lorsque des commerçants pratiquent une réduction sur le prix d'un produit, ils doivent afficher le prix le plus bas pratiqué au cours des **30 jours précédant cette offre**.

Avant, les soldes, c'était un événement dans l'année, avec les soldes d'hiver, puis les soldes d'été, c'était vraiment

le moment où on pouvait faire les meilleures affaires. Maintenant, ce n'est plus le cas, c'est largement concurrencé par beaucoup d'autres promotions.

Francis Palombi, Président de la Confédération des commerçants de France.

Il faut réformer les soldes aujourd'hui ça ne veut plus rien dire, un système qui n'est plus vraiment adapté, ne serait-ce parce que « **c'est l'État qui décide arbitrairement des dates** » auxquelles se tiennent les deux opérations de promotions, deux fois dans l'année. Or ces dates conviennent-elles aux **consommateurs** ? Aux commerçants ? « **Les dates actuelles ne conviennent à personne** », tranche le président de la Confédération du commerce indépendant. Il compte d'ailleurs bien porter des propositions d'évolution auprès de l'État, via le Conseil national du commerce, créé en mai dernier.



Francis Palombi

Réglementation, pour aller plus loin :
[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes?xtor=ES-29-\[BIE_366_20230622\]-20230622-\[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes\]#](https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes?xtor=ES-29-[BIE_366_20230622]-20230622-[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes]#)

Pour répondre positivement à la récession et à l'inflation, les soldes sont peut être, une réponse ?

Les bonnes et les très bonnes affaires, se font généralement sans précipitation, avec une grande vigilance et un budget déterminé à l'avance.



Vous pouvez à présent, « **affronter** » les soldes.

MédiaChartres

Martine Leroy

PÂQUES

MédiaChartres soutien le monde médical



Pour le long **week-end de Pâques**, **MédiaChartres** se penche sur le chocolat et « **ses** » dérivés ...



Tradition, le -chocolat de Pâques- est une institution en France.

https://actu.fr/centre-val-de-loire/arcisses_28236/paques-2023-dans-les-coulisses-de-la-fabrication-des-chocolats_58729966.html

Mais produire du **BON chocolat**, n'est pas anodin, et la fabrication est très encadrée:

– En France, les produits de cacao et de chocolats sont réglementés par deux décrets : **le décret n°76-692 du 13 juillet 1976** modifié par **le décret n°2003-702 du 29 de juillet 2003**, dit décret « **Cacao-Chocolat** », qui transcrit en droit français la **directive européenne n°2000/36/CE**.



Côté prix, voici ce qu'il faut retenir, **source**: Confédération des chocolatiers et confiseurs de France. **Les prix devraient augmenter en 2023 de 5% en moyenne, avec sans aucun doute une hausse plus marquée pour les chocolats artisanaux et inférieure pour les chocolats industriels.** Une augmentation proche voire inférieure à l'inflation, **la hausse des prix en France a atteint 5,3% en mars 2023 selon l'Insee.**

La star incontestée du **chocolat** de **Pâques**, reste (avec le lapin, l'œuf, et la cloche) **la poule** !



Il existe des « **nids de poule** » pour les cacher, et pas seulement dans les parcs et jardins ...

Les routes françaises **regorgent** de ces véritables pièges, extrêmement dangereux !

https://actu.fr/occitanie/montpellier_34172/herault-a-paques-les-motards-deposeront-des-oeufs-dans-les-nids-de-poule_58678766.html



Que dit la loi: « **Nid de poule** » , quelles responsabilités en cas d'accident ?

Il faut savoir que d'une manière générale, **l'État et les collectivités** sont responsables des accidents qui résultent d'un « **défaut d'entretien normal** » des édifices dont ils sont propriétaires. **Une commune peut être poursuivie pour défaut d'entretien normal** qui, selon une jurisprudence, constante,

est une anomalie de l'ouvrage excédant celle à laquelle tout usager doit être en mesure de faire face par ses propres moyens. Ainsi, une commune commet une faute engageant sa responsabilité si, par exemple, elle s'abstient de poser un panneau réglementaire indiquant aux usagers le rétrécissement d'une voie (CE, 29 mai 1968, Gillas : Rec. CE 1968, p. 378).

Puisque le défaut de la route est présumé, le conducteur n'a pas à le démontrer... du moins, en principe. En effet, **c'est à l'utilisateur de démontrer et prouver la matérialité des trous ou nids de poules**. Il doit lui-même établir que ceux-ci sont la cause du dommage qu'il a subi. Pour que la responsabilité soit clairement établie, il est impératif de recueillir un maximum de témoignages, d'attestations, de photographies de bonne qualité, voire de faire constater par un huissier de justice l'état d'une chaussée (CAA Bordeaux 7 avril 2016 n° 14BX02545).

- Une fois cette exposition faite, le gestionnaire de la voie mis en cause (**DIR, DDE, commune, société d'autoroute...**) doit prouver qu'il a entretenu normalement la route. Pour cela, il doit montrer les documents ordonnant la mise en sécurisation, la présence des panneaux de signalisation indiquant « Trous en formation »...

Si l'autorité compétente démontre qu'elle a répondu à ses obligations de mise en sécurité de la voie publique, elle peut alors être exonérée de sa responsabilité.

- **Pour conclure**: La mise en œuvre judicieuse de la notion d'entretien normal peut venir à bout des «nids de poule» mais peut contraindre une collectivité à réaliser des travaux plus importants de viabilité.

Enfin, si l'utilisateur de l'ouvrage peut obtenir réparation pour défaut d'entretien normal (régime de faute présumée),

le tiers bénéficie d'un régime de responsabilité sans faute.

- **MédiaChartres** vous souhaite de joyeuses Pâques.



Sylvie Muller

COUP DE TONNER ...

MédiaChartres soutien le monde médical



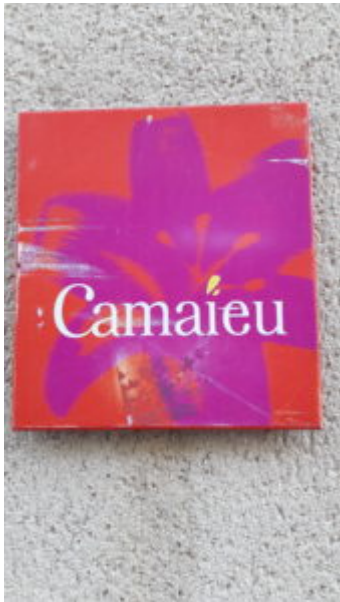
Nouveau coup de tonner dans le ciel des magasins de prêt-à-porter Chartrains.



Selon une vieille légende populaire, « *la foudre ne tomberait pas deux fois au même endroit* » ! et pourtant ...

<https://www.brut.media/fr/nature/la-foudre-peut-elle-frapper-deux-fois-au-meme-endroit-8fe06cf9-0a3b-4f33-bf8d-5f3a9902ac1f>





© Médiachartres

MédiaChartres garde le souvenir d'une « *malédiction* » concernant les magasins de vente en prêt-à-porter, rue Marceau à Chartres, car après l'enseigne Camaïeu et le magasin Newmark, c'est désormais **Pimkie** qui est dans la tourmente [...]

https://actu.fr/economie/pimkie-l-enseigne-annonce-la-fermeture-de-64-magasins-et-la-suppression-de-257-postes_58528920.html



MédiaChartres n'entrevoit malheureusement pas, dans l'immédiat, la fin de ce « sortilège ».

-Pouvoir d'achat-



PARALLÈLE ...

MédiaChartres soutien le monde médical



Il est facile, d'établir un « **parallèle** », sur beaucoup de sujets entre les Villes Françaises, exemple simple, **MédiaChartres** se penche sur le petit commerce de proximité.

Nancy/Chartres, mêmes problèmes:

Sources: **Lorraineactu**

- Piétonisation, manque de parkings, stationnement trop cher, rues vides, travaux... A Nancy, *certains commerçants n'en peuvent plus et ont peur de l'avenir* ! Après de vifs et longs débats, à Nancy, l'extension de la zone piétonne a finalement été inaugurée le 16 septembre



2022.

Six mois après, les commerçants, qui avaient largement exprimé leurs craintes, tiennent le même discours. Mais, cette fois,

avec le retour d'expérience en plus et la **peur de l'avenir**. Certains tentent de sortir la tête de l'eau, mais, **combien de temps encore vont-ils tenir** « Depuis que c'est piéton, en semaine, de **13h à 17h**, c'est mort. Certains jours, au mois de janvier, c'était **vraiment mortel**. Et ce silence, c'est tellement **pesant**, à tel point que les gens ont l'impression d'être en plein **confinement** ! » Que ce soit piéton à partir du **Vendredi 12h, le week-end, de la mi-mai à fin Septembre**, d'accord. **Mais l'automne et l'hiver, c'est non !** Les gens ne font pas l'effort de se garer plus loin, sur un **parking**. Les **personnes âgées** ne peuvent pas marcher jusqu'à nous. Si je n'avais pas mon **site internet**, qui me permet de faire venir des gens, mon magasin aurait **fermé**. « **Comment j'envisage l'avenir ? ... mal, si ça continue comme ça, je vais déplacer mon commerce, conséquence d'une « situation compliquée** » ».

- Nous avons évoqué à la municipalité l'idée d'une piétonisation le week-end et l'été. On pensait qu'elle serait retenue, mais non. Aujourd'hui, on se sent abandonnés par la Mairie. On nous répond « **oui, oui, oui** », lors des réunions, mais au final ils font ce qu'ils veulent. On propose des choses, mais ce n'est jamais retenu. **Finalement, on nous a demandé notre avis au sujet de la piétonisation pour que les Élus-es puissent dire que des réunions publiques ont été organisées, c'est tout !** Avec la piétonisation, le problème, c'est qu'à la fin, vous n'avez plus que des tabacs et des restaurants. Alors, si c'est ce que souhaite la municipalité, qu'elle le dise directement !



- Celui qui affirme avoir perdu **30 % de son chiffre**

d'affaires au mois de février déplore dans un même temps les conditions de stationnement. Au début, 30 minutes gratuites puis 1 euro la minute. Après, 45 minutes puis 50 centimes la minute. Pour acheter un paquet de cigarettes, pourquoi pas, c'est suffisant. Mais, un client qui vient choisir des lunettes, entre le choix de la monture et celui des verres, c'est minimum 1h voire 1h30", assène le gérant. Les habitants de Chartres et de son agglomération, seraient-ils (elles) plus prompts à choisir une monture de lunettes et sa couleur ?

- - place Stanislas Nancy - <https://www.nancy.fr/nancy-la-ville/webcam>



« Ce n'est pas apaisé, c'est mort ! C'est pas pareil » !

- Un autre commerçant, qui souhaite rester anonyme, délivre lui aussi un avis bien tranché. On a eu des réunions de concertation pour la piétonisation et des sourires. Mais, tout ça, c'est de la **blague**, à la Mairie, ils écoutent, mais **ils n'entendent pas**, c'est du pur « **dogmatisme** », sauf que derrière, il y a des **dégâts collatéraux** !

Autre problème qui ne fait pas les affaires des gérants : **le prix des loyers**. «A Nancy, on a de gros loyers, à l'image de Paris, par contre, on n'a pas beaucoup de clients», lance Florian, qui doit également composer avec le départ de son acolyte. «aujourd'hui, personne ne se paie, ce n'est pas vivable, on vient travailler, mais on perd de l'argent. Après plus de six mois sans salaire, Vivien a décidé de partir et de chercher un autre emploi», détaille M. F....., qui ajoute « **Nancy** est en train de mourir, on n'a aucune locomotive qui fait venir les gens. On a plus de restaurants que de magasins » !



Après ce détour par Nancy, revenons à Chartres où il ne fait AUCUN doute, que de nombreuses similitudes sont incontestables, avec un petit plus, l'état de détérioration avancé des revêtements du sol des rues, et les interminables chantiers, un bon nombre de petits commerçants va probablement, se



reconnaître ici ?





© MédiaChartres

MédiaChartres note et ajoute, qu'il a été indiqué, que la Mairie n'est pas le « **bureau des plaintes** » et que les commerçants doivent (pour réclamer où se plaindre), s'affilier (moyennant un abonnement annuel) à l'**association des « vitrines de Chartres »** (pourtant) largement subventionnée,



par ... la Mairie ?

Les Vitrines de Chartres:

16 place des Halles

28000 Chartres

Contact:

Tél: 09 67 35 05 68

Mobile: 06 40 13 16 01

E-mail : contact@vitrines-chartres.com



Alice Cellier

POISON(S) ...

MédiaChartres soutien le monde médical





Cela pourrait sembler improbable à notre époque, et pourtant !

MédiaChartres relève de plus en plus de « **rappel magasin** », pour cause de: *listériose, salmonellose, escherichia coli*, contamination diverse, **tous les produits sont concernés.**



Quelque exemples:

https://actu.fr/economie/carrefour-des-chips-rappelees-dans-toute-la-france_57397660.html

https://actu.fr/economie/salmonelles-des-chipolatas-vendues-chez-intermarche-rappelees-dans-toute-la-france-2_57718215.html

https://actu.fr/economie/super-u-carrefour-intermarche-de-nombreuses-huitres-rappelees-dans-toute-la-france_56429116.html

https://actu.fr/economie/leclerc-du-foie-gras-rappelle-dans-toute-la-france_57561790.html

https://actu.fr/economie/leclerc-du-saumon-fume-rappelle-dans-toute-la-france-pour-un-risque-de-listeria_56562083.html

<https://actu.fr/economie/leclerc-intermarche-du-lait-rappelle->

[dans-toute-la-france_56783792.html](#)

https://actu.fr/economie/leclerc-carrefour-lidl-de-nombreux-yaourts-contenant-du-verre-rappeles_57592304.html

https://actu.fr/economie/leclerc-carrefour-super-u-ces-poissons-contiendraient-la-listeria-ils-sont-rappeles_48941779.html

le dernier en date:

https://actu.fr/economie/maisons-du-monde-une-bougie-rappelee-pour-risque-d-intoxication_58019397.html

etc ...

Pas une semaine ne s'écoule, sans qu'une alerte ne soit déclenchée en France.

Difficilement acceptable, au regard des protocoles (très stricts) mis en place et, *sensés nous protéger*.

Les nombreux organismes (publics où privés) chargés de veiller à la protection et la santé des consommateurs, souffrent-ils « **d'amblyopie** » ?

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/dgccrf>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34284>





Direction Départementale
de la Protection
des Populations



Direction générale de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes



Le risque est important et les suites peuvent être graves (...) Les distributeurs n'ayant pour avertir la population, que l'affichage en magasin ou la voie de Presse, **mais souvent malheureusement, il est déjà trop tard !**



Les symptômes d'une intoxication alimentaire:

- diarrhées fréquentes ;
- [nausées, vomissements](#) ;
- douleurs abdominales diffuses (crampes) ;
- fièvre possible ;
- présence de sang possible .
- **si vous constatez ses symptômes, voici la marche à suivre:**

<https://www.gare.fr/sante/intoxication-alimentaire/>

<https://www.medisite.fr/troubles-digestifs-et-alimentation-intoxication-alimentaire-toxi-infection-alimentaire-collective-symptomes-duree-traitements.5540366.524109.html>

<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/escherichia-coli>



MédiaChartres recommande, la plus grande vigilance, y compris pour les restaurants et points de



restauration.



Serge Maloude

BOULEVERSEMENT ...

MédiaChartres soutien le monde médical

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres se penche sur le **commerce de demain**.

Avec le temps ... tout change, et le commerce « **traditionnel** » n'échappe pas à la règle. Une révolution est en marche, la cause étant l'**inflation** (réelle, ou artificielle ?), elle est bien là et alimente de façon irréversible, l'inéluctable, (et pendant ce temps ...)

<https://www.boursorama.com/bourse/actualites/bourse-le-cac-40-bat-son-record-depasse-7-400-points-b55c8f2f5f009b36c9273dda45f7a93d>



La France connaît un bouleversement dans la vente de détail, des dizaines de nouvelles enseignes apparaissent dans le paysage et sur le Net.

Des « **solderies** » du quotidien font une apparition, ils sont issus des grandes enseignes de la distribution classique (cherchant de nouveaux débouchés), où de nouvelles filières.

Et ce n'est pas le panier anti-inflation (abandonné par l'État), qui va modifier la suite (pour preuve)

<https://www.linternaute.com/argent/guide-de-vos-finances/27421>

[41-panier-anti-inflation-lidl-leclerc-super-u-tous-les-dispositifs-en-fonction-des-enseignes/](#)

<https://www.msn.com/fr-fr/finance/other/panier-anti-inflation-l-ufc-que-choisir-%C3%A9pingle-les-magasins-syst%C3%A8me-u/ar-AA18mx0F>

MédiaChartres en a recensé quelques unes.

<https://stocklear.fr/conseil/destockage-alimentaire>

<https://www.petitfute.com/p1-france/c1168-shopping-mode-cadeaux/c1077-bons-plans/c479-solderie/>

https://actu.fr/economie/carrefour-va-lancer-son-propre-panier-anti-inflation-200-produits-a-2-euros_57834642.html

https://actu.fr/economie/toujust-voici-ou-et-quand-ouvriront-les-20-prochains-magasins-de-l-enseigne-discount_57794547.html

<https://maxplus.fr/>

https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/un-nouveau-magasin-action-va-ouvrir-ses-portes-dans-un-grand-centre-commercial-de-toulouse_57835002.html

<https://www.noz.fr/>

Il existe déjà, de nombreux magasins, le créneau « **discounter** » étant porteur, les « **soldeurs** » ont vite compris l'intérêt du modèle du **commerce de demain**.







© divers

Certaines localités font (avec la « **complicité** » de quelques grandes surfaces), obstruction à l'implantation de ces magasins et tentent vainement de repousser l'inéluctable.

Dans **Chartres** et sa **proche Banlieue**, des magasins sont déjà présents.



et d'autres.

Vers la fin des sixties et les durant les seventies, les Hypermarchés ont révolutionné le commerce, il semble qu'aujourd'hui, un grand bouleversement soit entrain déclore.



© divers

NB/ à l'époque, personne ne se posait la question, ... et demain ?

<https://www.linfodurable.fr/conso/lhypermarche-en-fin-de-vie-ou-en-pleine-revolution-11566>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_d%27enseignes_de_la_grande

[distribution_en_France](#)

<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2006-3-page-57.htm>MédiaChartres,

MédiaChartres s'interroge, sur le devenir du petit commerce de proximité ?



Martine Leroy